



Compte-rendu du CSAL du 26 03 2024

Nous avons lu la déclaration liminaire CGT ci-jointe.

Le directeur a répondu uniquement sur la question de la réserve électorale en indiquant que la note était claire.

Concernant les négociations salariales, elles sont en cours de signature.

➤ **1. Approbation du PV du précédent CSAL**

PV adopté à l'unanimité, sauf pour l'instance du 09/01 que nous avons boycottée et pour lequel nous nous sommes abstenus

➤ **2. Changement de dénomination du SPFE de Lons le Saunier 1**

Deviens SPFE du Jura (mail, comptes bancaires modifiés)
Communication a été faite auprès des usagers.

➤ **3. Modalités d'accueil dans les services**

Retour sur la note de 2021.

La note sera précisée, mais la main sera laissée au chef de service sur les plages des rendez-vous téléphoniques.

La CGT a demandé s'il y avait un problème (notamment de responsabilité des agents en cas d'incident) à donner un rendez-vous physique en dehors des horaires de la note. A priori non, cela sera conforté.

➤ **4. Réaménagement du rez-de-chaussée du bâtiment B de Lons Turgot**

La question de la sécurité était la priorité.

Les plans ont été présentés, après discussion avec les chefs de service du SIP et du SGC.

Pas de changement depuis la FS, les questions ont été posées mais aucun changement n'a été retenu.

Des interventions ont eu lieu sur l'accès à l'accueil primaire des collègues handicapés : les plans laissent le doute sur cette possibilité.

La DDFIP réinterrogera pour savoir la faisabilité.

Tous les responsables de service du site seront réunis afin que leur soit présenté les nouvelles modalités, notamment pour la réception des contribuables et de leurs conseils ne pouvant être effectuée dans les box d'accueil.

Information concernant Saint-Claude : l'étage devrait être libéré dans l'éventualité de l'arrivée d'un service délocalisé du ministère de l'Intérieur.

Les agents situés à l'étage s'installeront au rez-de-chaussée, ce qui devrait permettre de régler le problème de froid dans les bureaux de l'étage.

Cela aura lieu prochainement.

➤ 5. Bilan de recrutement des contractuels

9 recrutements en 2023

Le site « rejoindre les finances publiques » centralise les demandes depuis avril 2023.

2 contrats Pacte et un agent technique sans concours ont également été recrutés sur 2023.

Les renouvellements ne seront pas automatiques dans le Jura, car des cas marginaux ne donnent pas satisfaction.

La CGT a fait part de sa surprise que les contractuels, qui donnaient globalement satisfaction, ne soient pas tous renouvelés.

Le directeur s'engage à faire au plus vite, mais des contraintes budgétaires sont annoncées.

Le CC PRO a fait l'objet de débat, il reste un service mal aimé, peu demandé même dans le cadre des appels de postes contractuels (pour un poste au SGC : 35 candidatures, pour un poste au CC pro : 13 candidatures !) et de ce fait, des mutations d'agents du CC Pro vers d'autres services pourraient être refusées pour des nécessités de service (comme ce fut le cas en 2023).

➤ 6. Présentation du plan de mobilité employeur et du comité de pilotage Ecofip

Retour sur le plan mobilité employeur et ses 3 axes.

1) alternatives au véhicule individuel (co-voiturage, et vélo)

2) communication, sensibilisation

3) Réduire ou optimiser les déplacements (favoriser les déplacements électriques, travail à distance (notamment pour l'équipe de renfort))

3 sites n'étaient pas intégrés dans le plan (Poligny, Champagnole, Saint-Claude)

Le directeur adjoint indique que des possibilités de proposition sur Novae existent concernant l'écologie.

La CGT intervient sur la dématérialisation et l'impact énergivore des ressources.

Au niveau DGFIP un travail est fait pour optimiser la consommation énergétique.

Des demandes sont faites actuellement pour améliorer l'isolation des bâtiments mais le coût est important.

Des travaux sont à venir mais il est peu probable que l'isolation par l'extérieur puisse être effectuée.

Concernant les véhicules, des bornes seront installées à Lons Thurel, Lons Thurgot, Dole et peut-être Saint-Claude. Elles ne seront utilisables que pour les véhicules de l'administration et non pour ceux des agents.

➤ 7. Questions diverses

➤Le directeur revient sur la fonction secrétariat : une remise à plat des missions va être effectuée. Un « pool » secrétariat va être créé comprenant un contractuel B recruté prochainement et les agents du service RH.

L'équipe devrait être mise en place au 1^{er} juin.

➤Du fait des restrictions budgétaires la réserve de 10 % du budget est supprimée.

Cette restriction devrait aussi concerner le budget de la FS-CSA et se poursuivre en 2025.

➤Le TAGERFIP est supprimé au niveau national.

Sur 2 ou 3 ans, on devrait passer sur une vision ETP

Le département reste le socle.

Le DDFIP n'a pu nous donner les incidences exactes que cela aurait sur la composition des services.

➤Question CGT sur les modalités de mutation des postes d'A+ :

Pour les postes administratifs, il y a toujours un mouvement annuel et si les postes ne sont pas pourvus, il peut y avoir publication du poste sur passerelle avec dès lors une mutation hors mouvement.

Pour les postes comptables, il n'y a plus de mouvement annuel.

A cela s'ajoute le fait que l'affectation à ces postes se fait au choix du directeur.

Ces mutations sont donc d'une opacité complète.

➤ Concernant Semafor, nous avons demandé les critères de choix en cas de pluri-candidatures.

Le service RH n'ayant pas la main sur ces choix, il va se renseigner.

Les représentants de la CGT Finances Publiques
Damien Bresson et Valérie Fiacre